

Les élagueurs veulent couper dans le vif des mauvaises pratiques

Comme chaque année à l'occasion d'un entraînement dans le parc de la Providence à Saint-Denis, le Comité d'arboriculture de l'océan Indien (CAOI) a décidé de faire un focus sur le métier d'arboriste-grimpeur-élagueur.

Jerry Chan Voc Chun, le président de la structure, chiffre à *"une centaine d'entreprises"* la taille de son secteur. Le métier requiert un solide savoir-faire, qui peut s'acquérir dans les lycées professionnels de Saint-Joseph et de Saint-Benoît. Cette formation s'étale de la connaissance des essences aux règles de sécurité, de secourisme en hauteur et au maniement des outils. Le CAOI appelle à plus de rigueur et d'encadrement de la profession. *"C'est un métier à risque, qui nécessite d'être formé. Or, on constate trop souvent des manquements aux règles de sécurité"*. Le message vaut pour les professionnels mais aussi les

particuliers : *"On ne s'improvise pas élagueurs grimpeurs"*.

Il n'existe d'ailleurs *"toujours pas d'obligation de certification"* au grand dam du CAOI. Et les certifications, selon Jerry Chan Voc Chun, restent *"peu nombreuses dans l'île"*.

Le secteur est pourtant en proie à *"une vive concurrence"*. *"Certains casent les prix, parfois au détriment de la sécurité sur le chantier..."*, dénoncent le CAOI. Le message s'adresse notamment aux collectivités, qui *"trop souvent privilégient uniquement le critère économique pour attribuer leurs marchés"*, ajoute Stéphane Grondin, un autre membre de la structure.

Le CAOI réclame d'ailleurs que les autorités opèrent les contrôles nécessaires dans le but *"d'éviter les accidents parfois dramatiques"*.

Il espère et travaille avec le comité national pour *"qu'une législation encadrant ce métier voit jour"*.



Le métier d'élagueur grimpeur est très accidentogène. Les gestes de secours en hauteur font partie de la panoplie nécessaire des professionnels, parfois peu regardants sur les mesures de sécurité selon le CAOI (photo SLY).